

Plateforme syndicale suédoise sur l'Iran :

Soutien à la lutte des salarié-es de Haft Tappeh !

Les droits syndicaux sont des droits humains !

Le mardi 22 octobre, les travailleurs/euses de l'entreprise sucrière Haft Tappeh, en particulier ceux et celles du secteur agricole, se sont mobilisé-es pour protester contre la décision de réduire leur allocation repas.

Mais cette grève va bien au-delà d'une simple question de repas !

C'est un cri de colère contre la corruption, le détournement de fonds et les politiques antisyndicales de la direction, ainsi que l'expression d'une frustration collective qui s'est accumulée après des années de mensonges et de promesses non tenues de la part des autorités et des employeurs.

Lorsque les départements de production et de services se sont également joints au mouvement, la protestation s'est propagée comme une traînée de poudre.

Dans un pays où l'inflation a dépassé 45 % et où le coût de la vie a explosé, la décision de réduire les avantages sociaux des travailleurs n'est rien d'autre qu'un vol de leur part légitime de la production.

La Plateforme syndicale suédoise sur l'Iran exprime son soutien total et indéfectible aux travailleurs/euses de Haft Tappeh.

La vague croissante de grèves et de manifestations montre que les travailleurs iraniens n'acceptent plus l'oppression et l'exploitation

Des usines aux écoles, des routes aux maisons de retraite, les travailleurs/euses, les enseignant-es, les chauffeurs et les retraité-es se soulèvent contre l'injustice ! Il ne s'agit pas de manifestations isolées, mais d'un mouvement croissant en faveur de la dignité, de la justice et de la liberté !

La plateforme syndicale suédoise sur l'Iran :

Se prononce pour l'unité et la coopération entre les salarié-es, les enseignant-es et les retraité-es. !

Elle exige :

- L'abolition immédiate et inconditionnelle de la peine de mort ;
- La libération immédiate de tous les prisonniers syndicaux et politiques ;
- La solidarité internationale pour briser le système d'oppression de la République islamique ;
- La mise en œuvre intégrale des conventions n° 87 et 98 de l'OIT — le droit de s'organiser et de faire grève sont des droits sacrés !

Plateforme syndicale suédoise sur l'Iran

Stockholm, le 26 Octobre 2025